

## APPEL D'OFFRE PUBLIQUE 2010-10-005

ProCredit Bank Congo s.a.r.l. est une banque internationale qui fait partie du réseau ProCredit présent dans plus de 20 pays avec 3,5 millions des comptes actifs.

Les actionnaires de ProCredit Bank Congo sont des solides institutions internationales, toutes motivées par le développement de la République Démocratique du Congo citons : ProCredit Holding (Allemagne), Fondation DOEN (Pays Bas), Société d'Investissement BIO (Belgique), IFC (Groupe Banque Mondiale), Banque de Développement KFW (Allemagne).

Présente en R.D. Congo depuis Août 2005, elle s'adresse à une clientèle large : les individus et les sociétés avec plus de 100.000 comptes ouverts, à la satisfaction et la confiance de sa clientèle. ProCredit Bank Congo a son siège social au numéro 4b de l'avenue des Aviateurs dans la commune de la Gombe ville province de Kinshasa, et est identifié par NRC : 59499/Kinshasa ; ID Nat. :01-610-N44216E ; N° FISCAL : A0700053R.

Elle est reconnue pour son appui innovateur dans le secteur financier au Congo et sa facilité d'accès.

**ProCredit Bank Congo s.a.r.l., recherche une Entreprise basée au Lubumbashi dans la province du Katanga, spécialisée dans la vente, entretien et maintenance des extincteurs à CO2, à Poudre... ; selon la liste en annexe**

Condition de souscription :

1. Prouver une expérience dans le domaine;
2. Avoir un agrément autorisant l'exercice de la dite activité en République Démocratique du Congo en générale et en particulier dans la province du Katanga ;
3. Posséder ses propres installations et matériels pour toute intervention avec des spécialistes en la matière ;
4. Offrir un meilleur prix et qualité des marchandises avec les références des pays de provenance. (Toutes taxes comprises, livraison à Lubumbashi);
5. L'offre sera valable pour douze mois ;
6. Les soumissionnaires devront proposer leurs offres toutes taxes comprises en dollar américain ;
7. Le soumissionnaire assumera la totalité des coûts associés à la préparation et à la présentation de l'offre et ProCredit ne sera en aucun cas responsable ni tenue de couvrir ces frais. Le soumissionnaire assumera tous les frais y afférents.
8. Le soumissionnaire devra accepter la Politique d'Anti-corruption de la banque ;
9. Tous les documents relatifs seront rédigés dans la langue française ;
10. Le soumissionnaire devra être capable de livrer à domicile : Procredit Bank Congo, Lubumbashi ;
11. La soumission comprendra :
  - Une présentation de l'entreprise
  - La disponibilité en stock, le délai et la modalité de livraison ;



- Les différents clients ou contractants actuels avec leurs expansions ;
- La proposition des prix par rapport à la liste reprise en annexe
- La garantie ;

12. Le soumissionnaire devra annexer à l'offre une copie des documents administratifs de son entreprise (Registre de Commerce, Identification Nationale, Numéro d'impôt), une copie de l'agrément ainsi que la politique anti-corruption signée (voir annexe) ;

13. Aucune soumission ne pourra être remplacée ou modifiée après la date limite de dépôt ;

14. **Tout dossier remis après la date limite et qui n'est pas sous pli fermé sera rejeté.**

Contacts :

Pour tout renseignement écrivez à : [offre@procreditbank.cd](mailto:offre@procreditbank.cd)

Dépôt des offres :

Les offres devront être déposées **sous pli fermé** avec mention « **Offre N°2010/10/005 Contrôle & Budget** » à la réception de ProCredit Bank Congo s.a.r.l, Avenue de la Paix, Gombe Kinshasa, République Démocratique du Congo ou par email à [offre@procreditbank.cd](mailto:offre@procreditbank.cd)

Date limite de dépôt des soumissions : **05.11.2010 à 16h.**

Un comité d'Offre constitué des membres de différents départements au sein de ProCredit Bank va siéger dans un bref délai après le dépôt des offres. Aucun agent de ProCredit Bank n'est permis de prendre la décision de sélectionner un fournisseur seul.

Modalité de paiement si l'offre est retenue :

Par virement bancaire dans un compte ouvert dans les livres de ProCredit Bank Congo SARL au nom de la Société ou par cheque barrée. Un acompte peut être négocié si souhaités par le soumissionnaire.



## **POLITIQUE ANTI-CORRUPTION DE PROCREDIT BANK CONGO SARL**

Les grands principes de la politique Anti-corruption de ProCredit Bank Congo SARL sont les suivants :

- Les fournisseurs de ProCredit Bank Congo SARL sont choisis par appel d'offre publique ou direct. Les contacts personnels et d'affaires entre les fournisseurs et les employés ne le seront que dans un cadre purement professionnel.
- ProCredit Bank Congo SARL ne tolère aucune forme de corruption ou conduite par laquelle les employés de la banque s'enrichissent ou enrichissent les personnes qui leur sont proches de façon incorrecte et illégale, ou incitent d'autres à agir de la sorte, en abusant de leurs positions.
- Aucun employé de la ProCredit Bank Congo SARL ne peut, directement ou indirectement, demander ou accepter un paiement illicite, des cadeaux ou services gratuits de quelle que sorte que ce soit.
- N'importe quelle violation qui conduit à la corruption sera rapportée au Comité de gestion de la banque. Les employés, qui violent n'importe quel article de la politique Anti-corruption de la banque, seront sujets à l'action disciplinaire qui peut conduire à leur renvoi de la banque.
- La banque se réserve le droit de mettre fin aux relations d'affaires avec les entreprises qui n'observent pas la politique Anti-corruption actuelle.

## **DECLARATION POUR LA CONNAISSANCE ET ACCEPTATION DES DISPOSITIONS DE LA POLITIQUE ANTI-CORRUPTION DE LA PROCREDIT BANK CONGO SARL**

Je soussignés \_\_\_\_\_,

au nom de la société

---

Par la présente, je déclare que je suis pleinement au courant de la politique Anti-corruption de ProCredit Bank Congo SARL et que j'accepte d'observer strictement ses dispositions. Je m'engage à informer immédiatement le Comité de Gestion de la banque au cas où l'un de ses employés violerait la politique Anti-corruption intentionnellement ou par négligence.

Je suis conscient que tout manquement à mes obligations, selon la présente déclaration, me rendrait pénalement responsable.

Date : \_\_\_\_\_

Personne Déclarante : \_\_\_\_\_  
Nom et Fonction :



ANNEXE

SITE	NATURE	QUANTITE	PRIX DE VENTE	PRIX DE L'ENTRETIEN
SITE 1	POUDRE 6Kgs	04	-	-
	POUDRE 35Kgs	01	-	-
	CO2 5Kgs	07	-	-
	CO2 10Kgs	01	-	-
TOTAL 1				
SITE 2	POUDRE 6Kgs	01	-	-
	CO2 5Kgs	01	-	-
TOTAL 2				
SITE 3	POUDRE 6Kgs	01	-	-
	CO2 5Kgs	01	-	-
TOTAL 3				
TOTAUX GENERAUX				
ICA				